



Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire au TCHAD (ENSA)

RAPPORT

(Données collectées en février 2022)



Ont contribué à la rédaction de ce rapport

- KISSISSOU Etienne, National VAM Officer (kississou.etienne@wfp.org)
- Madjioudal Allarabaye, VAM Officer (madjioudal.allarabaye@wfp.org)
- Nandinguem Hugues, Responsable du Département Information et Alerte Précoce au SISAAP (beralhugues@gmail.com),
- Sartebaye Dobingar, Assistant Statisticien au SISAAP (sartebayedo@gmail.com)
- Denis MESNGAR, GIS Senior Assistant (denis.mesngar@wfp.org), production des cartes

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

- Siège social : Via C.G. Viola 68, Parco de Medici, 00148, Rome, Italie
- Toutes les informations relatives au service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Pour plus d'informations, contacter :

- Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, Coordonnateur National du SISAAP (alhaboallamine@gmail.com)
- Raoul BALLETO, Directeur adjoint du PAM Tchad et Chef de Programme (raoul.balletto@wfp.org)
- Edgar WABYONA, Responsable de la section RAM (edgar.wabyona@wfp.org)

Table des matières

RESUME.....	6
I - CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS.....	7
1.1. Contexte.....	7
1.2. Justification de l'enquête.....	8
1.3. Objectifs de l'enquête.....	8
II - METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ENQUETE.....	8
2.1. Partenariat.....	8
2.2. Echantillonnage.....	9
2.3. Collecte et analyse des données.....	10
2.4. Méthode de détermination de la sécurité alimentaire.....	11
2.5. Limite de l'étude et difficultés rencontrées.....	12
III - RESULTATS DE L'ENQUETE (ANALYSE DES DONNEES).....	12
3.1. Pratique de l'Agriculture et de l'Elevage.....	12
3.1.1. Campagne agricole pluviale.....	12
3.1.2. Elevage et possession de bétail.....	13
3.2. Sources des revenus.....	14
3.3. Consommation alimentaire.....	15
3.3.1. Score de consommation alimentaire.....	15
3.3.2. Sources des aliments consommés dans les ménages.....	17
3.3.3. Diversité alimentaire.....	17
3.4. Chocs subis par les ménages.....	18
3.5. Stratégies d'adaptation.....	19
3.5.1. Stratégies sur les moyens d'existence.....	19
3.5.2. Stratégies alimentaires.....	20
3.6. Dépenses alimentaires et Endettement des ménages.....	21
3.6.1. Dépenses alimentaires.....	21
3.6.2. Endettement des ménages.....	23
3.7. Situation de la sécurité alimentaire.....	23
3.7.1. Valeurs de l'approche CARI.....	23
3.7.2. Evolution de l'insécurité alimentaire.....	25
3.7.3. Caractéristiques socioéconomiques des ménages en insécurité alimentaire.....	26
IV. SITUATION NUTRITIONNELLE (DONNEES SECONDAIRES).....	27
V. CONCLUSIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	27
5.1. Conclusion.....	27
5.2. Perspectives à court et moyen terme.....	28
5.3. Principales recommandations.....	28

Liste des tableaux

- Tableau 1 : Eléments de l'approche CARI
- Tableau 2 : Proportions des ménages selon le niveau de la consommation alimentaire
- Tableau 3 : Proportions de ménages suivant les stratégies d'adaptation
- Tableau 4 : Répartition des ménages en fonction des parts des dépenses alimentaires
- Tableau 5 : Valeurs obtenues de l'approche CARI
- Tableau 6 : Proportions des ménages en fonction des classes de la sécurité alimentaire

Liste des graphiques

- Graphique 1 : Répartition des ménages suivant la première activité
- Graphique 2 : Proportions des ménages suivant les chocs subis
- Graphique 3 : Proportions des ménages suivant les parts des dépenses alimentaires
- Graphique 4 : Variation de l'insécurité alimentaire globale au cours des quatre dernières années

Liste des cartes

- Carte 1 : Nombre de ménages enquêtés par département
- Carte 2 : Répartition des ménages suivant le niveau de la consommation alimentaire
- Carte 3 : Répartition des ménages suivant les stratégies sur les moyens d'existence
- Carte 4 : Répartition des ménages suivant les stratégies alimentaires
- Carte 5 : Répartition des ménages suivant les parts des dépenses alimentaires
- Carte 6 : Répartition des ménages suivant le niveau de l'insécurité alimentaires

Listes des acronymes

CARI : Consolidated Approach for Reporting Indicators of food security

CH : Cadre Harmonisé

CILSS : Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresses au Sahel

CSI ou rCSI : Coping Strategy Index

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FEWSNET: Famine Early Warning Systems Network

INSEED : Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques

MAG : Malnutrition Aigüe Globale

OMS : Organisation Mondiale de le Santé

ONASA : Office National de Sécurité Alimentaire

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAM : Programme Alimentaire Mondial

RGPH2 : Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SCA : Score de Consommation Alimentaire

SDAM : Score de Diversité Alimentaire des Ménages

SISAAP : Système d'Information durable sur la sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce

SMART: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions

SPI : Services Pourvoyeurs d'Informations du Gouvernement

VAM : Vulnerability Analysis and Mapping (Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité)

Résumé

Les perturbations de la campagne agricole dues à la mauvaise pluviométrie ont une incidence négative sur la production agricole pluviale. Cette situation a provoqué une dégradation de la sécurité alimentaire en milieu rural par une baisse de la production agricole.

En effet, la majorité des ménages ont déclaré que la production de la campagne agricole est moins importante que d'habitude (85,4%). Le déficit de la production agricole est plus marqué dans la zone sahéenne particulièrement dans les provinces du Lac, Bahr El Gazal, Kanem et Hadjer Lamis. Ces résultats de l'analyse confirment les données du bilan céréalier établi par la Direction des Productions et Statistiques Agricoles du ministère de Développement Agricole pour la campagne agricole 2021-2022 qui fait état d'un déficit très marqué dans le sahel ouest.

Les déficits de productions agropastorales enregistrées conjugués à la situation économique difficile du pays ont entraîné une baisse des opportunités des sources de revenus. Le nombre des activités menées par les ménages a notablement diminué (chez 69,1% de ménages). L'agriculture vivrière et l'élevage restent les principales activités génératrices de revenus pour les ménages ruraux : agriculture vivrière ou de rente hors maraîchage (43,9% de ménages en tirent leurs revenus) et l'élevage (12,0%).

La consommation alimentaire est globalement d'un niveau Acceptable (61,1% des ménages). La consommation alimentaire Pauvre est remarquable dans les provinces de Bahr El Gazal (25,8%), Lac (25,7%), Wadi Fira (19,9%), Kanem (19,2%) et Ennedi Ouest (17,4%).

Bien que le niveau des productions agricoles pluviales soit faible pour la campagne, les stocks n'ont pas été épuisés au moment de l'enquête. La majorité des ménages consomment les produits issus de leurs propres productions notamment les céréales (60,4%) tandis que les autres achètent leurs produits alimentaires sur les marchés (38,4%).

Pour contenir les difficultés alimentaires et/ou les difficultés d'une autre nature, la majorité des ménages ont développé des stratégies négatives sur leurs moyens d'existence : 18,9% des ménages ont développé des stratégies de Stress, 32,5% des stratégies de Crise et 6,2% des stratégies d'Urgence.

Les ménages sont répartis en trois groupes selon leur niveau de consommation alimentaire : 58,4% des ménages ont une situation alimentaire normale, 40,8% sont Sous Pression et seulement 0,8% sont en situation de Crise.

Il est mis en évidence que les zones sahéenne et saharienne regorgent des fortes proportions de ménages ayant effectué des dépenses élevées pour assurer leur alimentation.

En conséquent, la prévalence de l'insécurité alimentaire globale de 43,7% (insécurité alimentaire modérée et sévère) traduit une situation alimentaire très tendue (plus de deux ménages sur cinq sont en état d'insécurité alimentaire). En effet, sur les 22 provinces administratives couvertes par l'enquête, 8 ont une prévalence de l'insécurité alimentaire globale inquiétante (supérieure à 50%).

La situation alimentaire est d'autant plus inquiétante que le niveau de l'insécurité alimentaire globale est en augmentation de 4 points par rapport à son niveau de février 2021 et de 22 points par rapport à son niveau de février 2020. Cette dégradation serait peut-être imputée à la situation pluviométrique médiocre qui a occasionné une faible production agricole. Il est évident que le nombre de ménages en insécurité alimentaire va augmenter à la période de soudure.

D'ores et déjà, le Gouvernement et ses partenaires doivent actionner les mécanismes ordinaires de prévention et de gestion de crises alimentaires et nutritionnelles pour pallier cette situation qui, en raison de sa gravité, pourrait devenir plus drastique.

I - CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

L'insécurité alimentaire au Tchad est liée à plusieurs facteurs à savoir *i)* les facteurs socio-économiques peu favorables (manque d'infrastructures et de moyens d'écoulement des productions) ; *ii)* une politique agricole inappropriée qui se manifeste par un manque de moyens de production et une insuffisance d'intrants agricoles ; et *iii)* une fréquence élevée des aléas climatiques (déficits pluviométriques ou inondations récurrents) qui ont une incidence sur la productivité agricole, la disponibilité en eau pour l'abreuvement et l'alimentation du bétail. Elle est également liée à l'insécurité due aux conflits intercommunautaires internes et parfois aux troubles politiques dans les pays voisins. Les effets combinés de ces facteurs ont un impact négatif sur les systèmes de production agro-sylvo-pastorales.

En effet, la campagne agricole en cours a été particulièrement marquée par les facteurs majeurs suivants :

a) Une campagne agropastorale marquée par une production légèrement déficitaire

La mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies a entraîné une perturbation des activités agricoles pluviales ; ce qui s'est traduit par une baisse de la production agricole. En particulier, selon la Direction des Productions et Statistiques Agricoles, la production céréalière de la campagne agricole 2021/2022 a connu une baisse de 9.09% par rapport à la précédente et une baisse de 9.14% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces baisses sont très importantes dans le Sahel Ouest (46% par rapport à la campagne précédente et 21.7% par rapport à la moyenne quinquennale). Le bilan céréalier prévisionnel 2021/2022, incluant les importations et les exportations, dégage un déficit net de 308 960 tonnes avec une disponibilité apparente 141 Kg/pers/an, soit un déficit de 18 kg/pers/an par rapport à la norme de consommation officielle (159 kg/pers/an).

La situation pastorale est caractérisée par la rareté de la biomasse dans les provinces du Sahel Ouest (Kanem, Bahr El Ghazel, Lac, et Hadjer Lamis), ainsi que dans certaines localités du Batha, Wadi Fira, Ennedi Est, Ennedi Ouest et du Ouaddai à cause de la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Ces séquences sèches ont également conduit à un tarissement précoce des mares dans la majeure partie de la bande Sahélienne. Cette situation a entraîné une soudure pastorale précoce qui pourrait être assez longue et très difficile dans les zones déficitaires.

b) Des prix des produits alimentaires en hausse sur les marchés peu approvisionnés

Il a été constaté que depuis la période des récoltes pluviales (septembre/octobre 2021), les prix des denrées alimentaires de base sont en hausse par rapport à ceux de l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années sur la plupart des marchés.

La situation dressée par FEWSNET dans le cadre de ses activités de suivi, au mois de février 2022, fait état d'une tendance haussière générale des prix de céréales en comparaison à la moyenne quinquennale, sur les marchés d'Abéché, Mao, Moussoro, Bol et N'Djaména. Cette situation qui est liée à la baisse des productions agricoles de cette année et à l'épuisement précoce des stocks dans les ménages, limiterait l'accès aux ménages très pauvres et pauvres.

c) Une situation sécuritaire tendue à cause des conflits communautaires et des attaques de boko haram

Dans la province du Lac, l'insécurité liée à *boko haram* continue d'affecter les moyens d'existence des déplacés et ménages hôtes. En janvier 2022, environ 1.103 personnes ont été enregistrées sur le site de Kalendoua en provenance de quatre villages de la sous-préfecture de Bol / Département de Mamdi.

En début d'année (janvier et février), des conflits communautaires ont provoqué plusieurs morts à Abéché/Ouaddaï et à Sandana/Moyen Chari. Ces événements ont affecté le bon fonctionnement d'un grand nombre de marchés mais aussi et surtout les moyens d'existence des ménages pauvres.

1.2. Justification de l'enquête

Face à cette situation de forte vulnérabilité, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires techniques et financiers engagés dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle se sont adonnés à produire et disposer en temps opportun d'informations fiables et nécessaires pour la prise de décisions en termes d'actions d'urgence ou de développement.

La session du Cadre Harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire de novembre 2021 a révélé une détérioration de la situation de sécurité alimentaire dans le pays. La prochaine saison de soudure serait catastrophique avec environ 1.730.000 personnes qui se trouveraient en situation de Crise ou dans un état de vulnérabilité plus élevé.

Ce contexte a obligé les acteurs à l'organisation d'une enquête nationale de sécurité alimentaire pour disposer de données plus actualisées qui permettraient d'évaluer la situation des ménages après les récoltes des cultures de décrue et pendant la soudure pastorale. Les données ainsi recueillies devraient servir à actualiser l'analyse du CH en sa session de mars 2022.

1.3. Objectifs de l'enquête

L'objectif global de l'enquête est la collecte des nouvelles données en vue d'établir l'état d'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et ainsi identifier les ménages les plus vulnérables qui pourraient être éventuellement assistés. D'une manière spécifique, l'enquête a permis de :

- Produire de données pour alimenter l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2022 ;
- Estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire et le nombre de ménages/personnes en état d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Localiser les zones du pays les plus affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (provinces et départements administratifs) ; et
- Analyser les causes directes ou indirectes de l'insécurité alimentaire et les contraintes auxquelles les ménages sont confrontés en relation avec leur statut socio-économique et leurs moyens d'existence.

II - METHODOLOGIE ADOPTEE POUR L'ENQUETE

La collecte des données a été orientée de manière à obtenir les informations nécessaires à la construction des indicateurs principaux de la sécurité alimentaire utilisés pour l'analyse du CH.

La méthodologie adoptée pour la collecte des données suit l'approche consolidée et standardisée d'évaluation de la sécurité alimentaire (CARI) tout en prenant en compte les exigences fondamentales de d'une enquête SMART.

2.1. Partenariat

L'enquête nationale de la sécurité alimentaire a été organisée par le Gouvernement du Tchad, à travers le système d'information durable de la sécurité alimentaire et d'alerte précoce (SISAAP), en partenariat avec le PAM, la FAO, FEWSNET et les ONGs opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Cette approche du travail conjoint offre l'opportunité de renforcer la collaboration entre le SISAAP et les autres services pourvoyeurs d'information (SPI) du Gouvernement en lien avec la sécurité alimentaire d'une part ; et entre le Gouvernement et les partenaires, d'autre part.

2.2. Echantillonnage

La méthodologie de l'échantillonnage procède d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unités primaires les « villages » et comme unités secondaires les « ménages » dans les villages retenus. Chaque département administratif constitue une strate à part entière. Ainsi, l'échantillon des ménages est choisi de manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau des départements administratifs. La base de sondage utilisée est constituée de la liste des villages obtenus lors du deuxième recensement général de la population et de l'habitat de 2009 (RGPH 2). Des mises à jour ont été réalisées depuis la fin de cette activité. Le tirage des villages a été fait à probabilité égale en fonction du nombre total de ménages dans chaque village. La taille de l'échantillon des ménages à enquêter dans chaque département a été calculée à partir de la formule suivante :

$$n = \frac{(z)^2 * (p) * (1 - p) * deff}{(1 - e) * r^2}$$

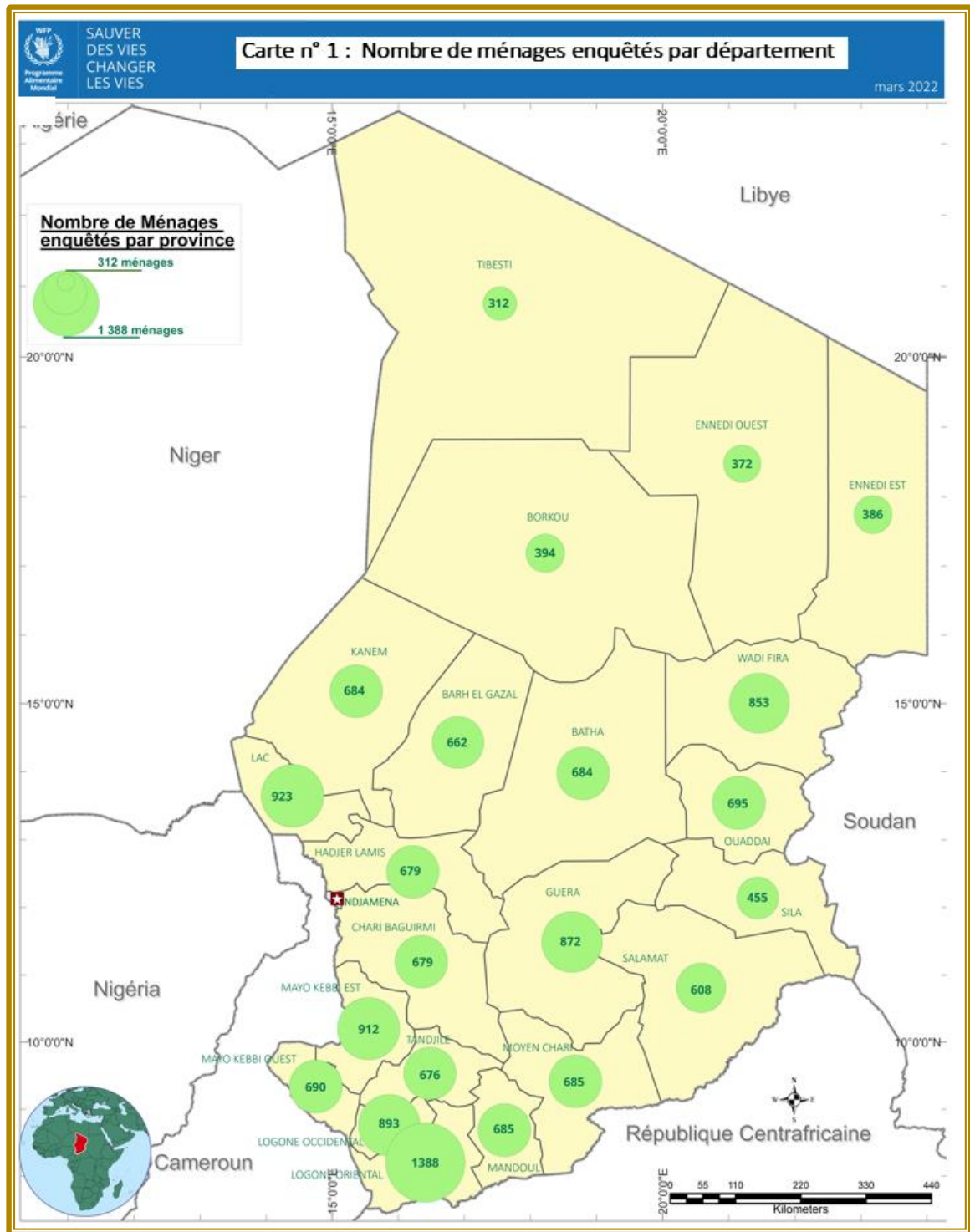
Dans cette formule :

- **n** représente la taille de l'échantillon ;
- **z** est la valeur critique déduite du niveau de confiance de 95% pour cette enquête. Nous considérons une distribution normale. Dans ce cas, **z** est égal à 1.96 ;
- **p** est la proportion estimative de la population présentant les caractéristiques recherchées dans l'étude. Pour couvrir un grand nombre d'indicateur étudiés dans cette enquête, elle est fixée à 50% de manière à maximiser la taille de l'échantillon ;
- **r** est le niveau de précision souhaité qui est égal à 10% ;
- **deff** est le "design effect " donné par le choix de la méthode d'échantillonnage. Dans ce cas **deff** est fixé à 1.5.
- **e** est le taux de non-réponses de 5% y est appliqué, donnant un nombre approximatif compris entre 139 et 152 ménages par département, nombre qui a été arrondi à 150 observations par département.

Ainsi, l'enquête a été organisée sur la base de l'échantillonnage suivant :

- Dans chaque département, 19 villages ont été tirés ;
- Dans chaque village, 12 ou 13 ménages ont été tirés aléatoirement ;
- Toutes les provinces du pays sont concernées et 68 départements administratifs ont été retenus ;
- Au total 1.250 villages ont été visités sur les 1.292 prévus ;
- Au total 15.187 ménages ont été effectivement enquêtés sur les 15.504 prévus ; soit un taux de réalisation de 98,0 %.

La carte ci-après (n°1) présente la distribution spatiale de l'échantillon en termes de nombre de ménages effectivement enquêtés par département.



2.3. Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées auprès des ménages à travers des entretiens individuels avec les chefs de ménages ou leurs représentants. Les informations obtenues à travers les entretiens se rapportent au capital humain, à l'agriculture, aux sources de revenus, aux stocks alimentaires, à la consommation alimentaire, aux dépenses, aux chocs subis par les ménages, aux stratégies d'adaptation alimentaires et sur les moyens d'existence.

L'opération de collecte des données sur le terrain a été effectuée par le personnel du Gouvernement travaillant dans les services pourvoyeurs d'informations (SPI). Tout le personnel mobilisé (enquêteurs) a été préalablement formé pendant trois jours (du 02 au 03/02/2022) sur le contenu du questionnaire, les techniques d'interview, la manipulation du smartphone utilisé pour l'enregistrement des données et la technique de transmission instantanée des données sur le serveur dédié.

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 08 au 28/02/2022. Elle a été assurée par 35 équipes comprenant 102 enquêteurs et 35 superviseurs.

Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel SPSS. Il a été procédé à un nettoyage méticuleux de ces données au cours duquel les informations aberrantes sont identifiées, rectifiées ou éliminées ; ce qui a permis de faire des analyses statistiques suivant les indicateurs préalablement définis et nécessaires à l'interprétation.

L'analyse des données a été réalisée en suivant l'approche intégrée des différentes composantes de la sécurité alimentaire. Elle a consisté à analyser d'abord les indicateurs socio-économiques au niveau des ménages pour mieux appréhender les facteurs qui influencent la sécurité alimentaire. Ensuite, une analyse combinée a été effectuée sur la consommation alimentaire des ménages et sur un groupe d'indicateurs mesurant la capacité de survie des ménages (dépense, stratégies sur les moyens d'existence) pour déterminer le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire. Enfin, une analyse des différents chocs subis par les ménages et les stratégies d'adaptation a permis de dégager l'impact de ces chocs.

2.4. Méthode de détermination de la sécurité alimentaire

La méthodologie adoptée pour définir les classes de sécurité alimentaire suit l'approche consolidée et standardisée d'évaluation de la sécurité alimentaire CARI qui prend en compte trois indicateurs principaux à savoir :

- i) La consommation alimentaire des ménages à travers le Score de Consommation Alimentaire (SCA) ;
- ii) La part des dépenses des ménages consacrées à l'alimentation (indiquant l'accès à long terme aux aliments) ; et
- iii) Le recours des ménages aux stratégies d'adaptation non-alimentaires mesuré à travers l'indicateur d'épuisement des avoirs.

La méthode CARI permet de classer la sécurité alimentaire en quatre niveaux :

- Sécurité alimentaire : ménage capable de satisfaire ses besoins alimentaires et non-alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies d'adaptation atypiques ;
- Sécurité alimentaire limite : ménage qui a une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Ce ménage ne peut pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles ;
- Insécurité alimentaire modérée : ménage qui a une consommation alimentaire déficiente ou ménage qui ne peut satisfaire ses besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles ;
- Insécurité alimentaire sévère : ménage qui a une consommation alimentaire très déficiente ou ménage qui connaît une perte très importante de ses moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants dans sa consommation alimentaire ou pire.

Tableau 1 : Eléments de l'approche CARI

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Score de consommation alimentaire	Acceptable	Acceptable avec utilisation des stratégies alimentaires	Limite	Pauvre
Part des dépenses alimentaires (des dépenses totales)	(< 50%)	(50% - 65%)	(65% - 75%)	(>= 75%)
Epuisement des actifs (stratégies de survie basées sur les moyens d'existence)	Aucune	Stratégie de Stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de Crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'Urgence (vente d'actifs productifs majeurs)
Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages				

2.5. Limite de l'étude et difficultés rencontrées

Les points suivants peuvent être considérés comme étant des insuffisances relevées dans l'organisation et le déroulement de l'enquête :

- Les informations collectées et traitées décrivent une situation précise c'est-à-dire celle correspondant à la période du déroulement de l'enquête, laquelle situation pourra évoluer autrement dans le temps. Les prévisions ou prédictions sont essentiellement basées sur les résultats obtenus.
- Le type d'échantillonnage permet de tirer des conclusions sur la population enquêtée dans chaque département administratif et non pas pour les sous-unités administratives (sous-préfectures et cantons).
- L'existence de biais sur les réponses notamment sur les questions relatives aux revenus et aux dépenses des ménages. Il en est de même pour les données sur la production agricole (les chefs de ménages ignorent ou minimisent les quantités des produits récoltés, le nombre de mois pouvant être couverts par leurs propres productions ou la disponibilité du bétail).
- Le choix des villages sur le terrain dû aux difficultés d'accès pourrait modifier le caractère aléatoire du tirage.

III - RESULTATS DE L'ENQUETE (ANALYSE DES DONNEES)

3.1. Pratique de l'Agriculture et de l'Elevage

3.1.1. Campagne agricole pluviale

i) Pratique de l'agriculture

Les données analysées indiquent que sur l'ensemble des ménage interrogés, 91,9% n'ont pas pratiqué l'agriculture au cours de la campagne (en pluvial ou en contre-saison). Il s'établit que les ménages n'ayant pas pratiqué l'agriculture au cours de la campagne ont connu plus des difficultés alimentaires.

Dans les provinces de la zone soudanienne où les ménages ont fortement pratiqué l'agriculture, le niveau de l'insécurité alimentaire est moins élevée avec des taux d'insécurité alimentaire inférieurs à deux ménages sur quatre : Mayo Kébbi Est (47,7%), Mandoul (45,0%), Tandjilé (39,9%) et Guéra

(33,8%). Il semble que dans ces provinces les produits de la cueillette ont contribué à l'amélioration de la consommation alimentaire (consommation directe et revenus). Par ailleurs, le niveau de l'insécurité alimentaire chez les ménages n'ayant pas pratiqué l'agriculture est plus accentué (plus de trois ménages sur quatre) dans les régions de Lac (89,5%), Ouaddaï (80,3%), Kanem (77,7%), Sila (76,1%) et Logone Occidentale (75,1%).

ii) **Production agricole et stocks des produits alimentaires**

La majorité des ménages ont déclaré que la production de la campagne agricole 2021/2022 (concernant toutes les spéculations) est moins importante que d'habitude (85,4%). Le déficit de la production agricole est plus marqué dans les provinces de Lac (99,6%), Ouaddaï (98,8%), Wadi Fira (96,4%), Bahr El Gazal (96,1%), Kanem (94,6%), Hajer Lamis (92,8%) et Mayo Kébbi Est (91,6%). Seuls 10,6% des ménages estiment que la production est plus abondante que d'habitude.

Les stocks de céréales issus de la campagne agricole existent chez la plupart des ménages (83,0%). Une particularité est observée pour trois provinces où peu de ménages disposent de stocks de céréales : Hajer Lamis (23,1%), Kanem (19,2%), Lac (1,7%) et Bahr El Gazal (0,5%).

Aussi, l'analyse met en évidence que l'insécurité alimentaire est plus accentuée chez les ménages qui ne disposent pas de stocks de céréales (55,9% des ménages en moyenne). La plupart de ces ménages se trouvent dans la bande sahéenne où plus de deux ménages sur quatre sont en insécurité alimentaire : Bahr El Gazal (74,0% sont en insécurité alimentaire), Lac (75,0%), Kanem (70,8%), Salamat (69,9%), Sila (63,0%), Guéra (60,9%), Batha (58,9%), Logone Occidentale (58,7%), Tandjilé (56,7%) et Hajer Lamis (51,3%).

Les résultats de l'analyse confirment la véracité des données du bilan céréalier établi par la Direction des Productions et Statistiques Agricoles du ministère de Développement Agricole pour la campagne agricole 2021-2022 qui fait état d'un déficit très marqué dans le Sahel ouest.

3.1.2. Elevage et possession de bétail

La possession de bétail est un important pilier de l'économie du ménage en milieu rural. De ce fait, elle permet au ménage de satisfaire une partie de ses besoins (alimentaire ou non). En particulier, la possession de bétail par un ménage peut améliorer la disponibilité et l'accessibilité physique aux aliments riches en protéines animales (viande, lait, huile et graisse).

Selon les données analysées, l'élevage est pratiqué par 73,7% des ménages dont 71,9% de sédentaires et 1,7% de transhumants. Environ $\frac{1}{4}$ des ménages ne pratiquent pas l'élevage (26,3%). Tous les ménages pratiquant l'élevage possèdent des animaux (grands ou petits) mais la majorité qui estiment que leur cheptel a diminué par à la même période de l'année dernière.

Traduite en termes d'UBT, la possession de bétail par les ménages est en moyenne de 8,1 UBT ; mais cela cache d'énormes disparités géographiques. Dans les provinces situées en *zone désertique*, le nombre élevé de bétail possédé par les ménages est dû à l'élevage du dromadaire qui y est très répandu (un dromadaire équivaut à 1,1 UBT) : Ennedi Est (65,6 UBT), Ennedi Ouest (17,4 UBT), Borkou (13,8 UBT), Tibesti (12,3 UBT), Kanem (8,6 UBT) et Wadi Fira (7,2 UBT).

Dans les provinces à *élevage sédentaire de bovins dominant*, la possession de bétail varie de 4 à 7 UBT : Chari-Baguirmi (7,1 UBT), Bahr El Gazal (7,0%), Mayo-Kébbi Ouest (4,9 UBT), Hajer Lamis (4,7 UBT), Mayo Kébbi Est (4,0 UBT). Dans le reste du pays, la possession du bétail varie de 1,7 à 2,7 UBT.

Une analyse croisée des données montre que les ménages ne possédant pas d'animaux sont plus affectés par l'insécurité alimentaire (56,9% sont en insécurité alimentaire globale). En particulier, les ménages ne possédant pas de bétail sont sévèrement affectés dans les provinces de l'Ennedi Ouest (89,6%), Kanem (81,1%), Lac (80,7%), Bahr El Gazal (77,5%), Ouaddaï (74,8%) et Batha (74,3%).

3.2. Sources des revenus

Pour leur survie, les ménages mènent des activités qui produisent des revenus. Selon les données, les ménages mènent en moyenne 2 activités (variables de 1 à 6 suivant les provinces). Cette situation laisse entrevoir une faible diversification des activités génératrices de revenus dans les provinces.

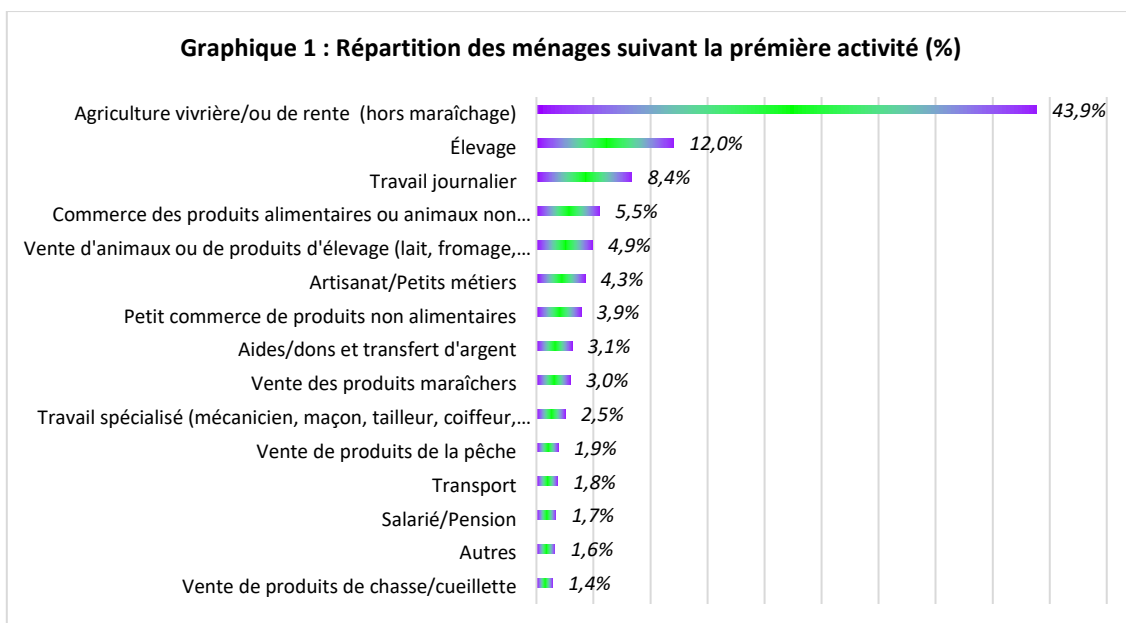
En fonction des opportunités et des contraintes locales, les sources de revenus de la majorité des ménages (69,1%) ont connu globalement une baisse en nombre par rapport à l'année dernière à la même période. Cette diminution du nombre des activités sources de revenus est plus marquée dans les provinces suivantes où elles affecte plus des ¾ des ménages : Wadi Fira (91,1%), Ouaddaï (88,5%), Chari-Baguirmi (87,0%), Hajer Lamis (86,0%), Sila (84,3%), Tandjilé (78,3%), Lac (77,6%), Bahr El Gazal (76,9%) et Batha (76,9%).

Les résultats de l'analyse montrent que l'agriculture vivrière (hors maraîchage) et l'élevage restent les principales activités génératrices de revenus pour les ménages ruraux (respectivement 43,9% et 12,0%).

L'agriculture vivrière est la première source de revenus pour plus de la moitié des ménages dans les provinces suivantes : Salamat (74,5%), Mayo Kébbi Est (73,0%), Logone Occidentale (72,2%), Logone Orientale (67,3%), Mandoul (58,7%), Mayo-Kébbi Ouest (57,3%) et Guéra (53,4%). Quant à l'élevage, il constitue la première activité pour plus de 10% des ménages dans les provinces suivantes : Ennedi Est 82,3%, Bahr El Gazal (55,9%), Tibesti (34,6%), Wadi Fira (27,8%), Kanem (25,8%), Chari-Baguirmi (21,2%), Batha (20,3%), Borkou (18,4%), Mayo-Kébbi Ouest (12,6%), Hajer Lamis (11,7%), Guéra (11,1%) et Ouaddaï (10,5%).

Après ces deux principales activités, les ménages tirent aussi des revenus à travers des activités telles que le travail journalier (8,4%), le commerce des produits alimentaires ou animaux non produits par le ménage lui-même (5,5%), la vente des animaux ou produits d'élevage (4,9%) et autres.

Les activités menées par les ménages ruraux sont dominées par l'agriculture et l'élevage ainsi que les autres activités qui en dérivent telles qu'elles apparaissent sur le graphique ci-après (graphique 1).



Bien que toutes les activités soient pratiquées pour leurs bénéfices intrinsèques en termes de revenus, le croisement des données indique que certaines activités menées par les ménages ne leur permettent pas pour autant d'être à l'abri de l'insécurité alimentaire.

Les ménages pratiquant les activités/sources de revenus ci-après sont fortement en insécurité alimentaire : aides/dons et transfert d'argent (66,5% des ménages sont en insécurité alimentaire), vente d'animaux ou de produits d'élevage tels que lait, fromage, œufs et autres (61,2%), artisanat/petits métiers (59,8%), travail journalier (57,5%) et vente de produits de chasse/cueillette (56,6%). Ce sont des activités peu productives.

Cependant, les gains tirés de certaines activités/sources de revenus permettent de couvrir les besoins des ménages qui restent moins exposés à l'insécurité alimentaire (moins de deux ménages sur quatre) : petit commerce de produits non alimentaires (49,7%), commerce des produits alimentaires ou animaux non produits par le ménage lui-même (45,7%), élevage (43,1%), vente des produits maraîchers (41,5%), transport (38,6%), agriculture vivrière/ou de rente hors maraîchage (36,5%), travail spécialisé, gros commerce/commerce formel (34,9%), vente de produits de la pêche (33,6%) et salarié/pension (21,9%).

3.3. Consommation alimentaire

3.3.1. Score de consommation alimentaire

Le niveau de la consommation alimentaire des ménages est mesuré par le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le SCA regroupe la diversité et la fréquence de la consommation alimentaire du ménage ainsi que la valeur en calorie et la nature des macronutriments et micronutriments des aliments consommés.

Au niveau national, les données analysées indiquent une consommation alimentaire acceptable chez 61,1% des ménages. C'est en général dans la zone de production agricole du pays (en raison de l'existence des stocks) que les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable sont les plus élevées : Chari-Baguirmi (92,2%), Mandoul (80,7%), Tandjilé (76,7%), Moyen Chari (73,7%), Mayo-Kébbi Ouest (70,2%), Mayo Kébbi Est (69,2%), Guéra (64,9%), Hajer Lamis (64,0%) et Logone Oriental (61,4%). Aussi et exceptionnellement, la province du Tibesti a une forte proportion de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable (96,9%).

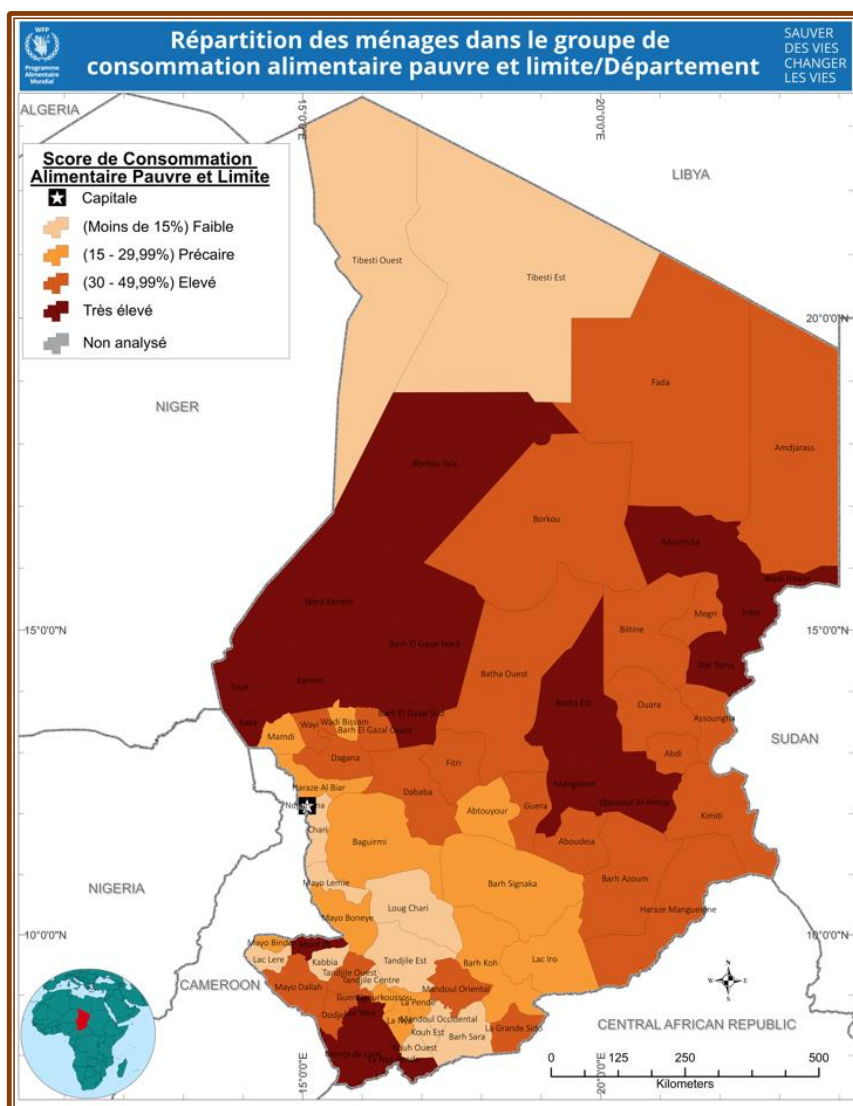
A l'opposé, c'est dans les autres provinces des zones sahélienne et saharienne qu'on trouve un bon nombre de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou juste à la limite, en raison du manque de stocks issus des propres produits ou à cause d'autres difficultés d'accès.

La consommation alimentaire Pauvre est remarquablement élevée dans les provinces de Bahr El Gazal (25,8%), Lac (25,7%), Wadi Fira (19,9%), Kanem (19,2%) et Ennedi Ouest (17,4%).

Tableau 2 : Proportions des ménages selon le niveau de la consommation alimentaire et suivant les provinces.

Provinces	Consommation alimentaire Pauvre	Consommation alimentaire Limite	Consommation alimentaire Acceptable
Tibesti	0	3,1%	96,9%
Chari-Baguirmi	1,0%	6,9%	92,2%
Mandoul	5,0%	14,3%	80,7%
Tandjilé	6,3%	17,0%	76,7%
Moyen Chari	5,8%	20,5%	73,7%
Mayo-Kébbi Ouest	5,7%	24,1%	70,2%
Mayo Kébbi Est	6,3%	24,6%	69,2%
Guéra	4,5%	30,6%	64,9%
Hajer Lamis	11,1%	24,9%	64,0%
Logone Oriental	9,4%	29,3%	61,4%
Salamat	12,8%	27,8%	59,4%
Ennedi Est	5,0%	36,8%	58,2%
Sila	7,7%	35,4%	56,9%
Ouaddaï	5,3%	38,4%	56,4%
Logone Occidentale	11,4%	32,5%	56,1%
Borkou	12,0%	33,2%	54,8%
Lac	25,7%	23,4%	50,9%
Wadi Fira	19,9%	30,9%	49,2%
Batha	10,4%	42,1%	47,5%
Kanem	19,2%	35,7%	45,2%
Ennedi Ouest	17,4%	42,3%	40,3%
Barh El Gazal	25,8%	35,8%	38,3%
Ensemble	9,6%	27,2%	63,1%

La consommation alimentaire est de pauvre à limite pour plus de la moitié des ménages dans les départements suivants et nécessiterait une surveillance nutritionnelle appropriée : Kaya (34,8% des ménages ont une consommation alimentaire Pauvre et 58,2% une consommation alimentaire Limite), Mègri (33,8% et 12,2%), Dar-Tama (30,7% et 34,6%), Wayi (29,2% et 15,3%), Bahr El Gazal Sud (28,4% et 44,9%), Nya Pendé (26,2% et 52,0%), Fouli (25,8% et 38,7%), Kanem (24,3% et 38,3%), Bahr El Gazal Nord (24,3% et 30,1%), Borkou Yala (22,7% et 40,2%), Mourtcha (21,9% et 63,3%), Nord Kanem (21,0% et 46,3%), Monts de Lam (18,5% et 44,4%), Iriba (16,6% et 33,7%), Batha Est (15,4% et 57,9%), Lac Wey (14,4% et 45,9%), Mont Illi (14,0% et 54,4%), Mangalmé (7,8% et 47,9%), Djourouf Al Ahmar (9,1% et 43,9%) et Wadi Hawar (6,2% et 46,6%). La carte ci-après (n°2) illustre davantage la répartition géographique des ménages suivant le niveau de la consommation alimentaire (Pauvre et Limite) et selon les départements.



3.3.2. Sources des aliments consommés dans les ménages

Bien que le niveau des productions agricoles pluviales soit faible pour la campagne, les stocks ne sont pas épuisés au moment de l'enquête (mois de février) et la majorité des ménages consomment les produits issus de leurs propres productions notamment les céréales (60,4%). Les autres ménages achètent leurs produits sur les marchés (38,4%). Les autres sources des aliments consommés ne sont pas significativement représentatives (inférieures à 0,5%).

La dépendance des marchés est accentuée dans les provinces de Tibesti (99,4% des ménages ont consommé des aliments achetés sur les marchés), Borkou (99,2%), Ennedi Ouest (99,0%), Kanem (97,3%), Bahr El Gazal (97,3%), Lac (92,9%), Ennedi Est (92,9%), Hajer Lamis (89,3%) et Chari-Baguirmi (51,3%).

Une éventuelle augmentation de prix de céréales sur les marchés limiterait l'accès des ménages à la consommation alimentaire dans ces provinces.

3.3.3. Diversité alimentaire

La diversité alimentaire mesure la variabilité des groupes d'aliments consommés par le ménage à l'intervalle d'un jour tant du point de vue macronutriments que micronutriments. Le score de diversité alimentaire (SDAM) permet de catégoriser le régime alimentaire du ménage. On part du principe que

plus des groupes d'aliments sont consommés (au moins une fois dans la journée), plus l'alimentation du ménage est diversifiée. De ce principe on déduit que le ménage consommant 5 groupes d'aliments ou plus est dans une situation normale. La diminution des nombres de groupes d'aliments conduit à une dégradation de la qualité de la consommation.

Les données analysées indiquent que 82,5% des ménages se trouvent ont une diversité alimentaire normale, 10,6% en Phase Sous-Pression, 4,6% en Phase de Crise, 1,7% en Phase d'Urgence et 0,6% en Phase de Famine ou de Catastrophe.

Cependant, on relève une faible diversité alimentaire dans certains départements dans lesquels la majorité des ménages consomment moins de trois (3) groupes d'aliments. Il s'agit des départements du Kanem (27,4%), Mangalmé (24,9%), Guéra (24,7%), Lac Wey (22,3%), Nya Pendé (21,4%), Mourtcha (21,1%), Iriba (18,3%), Nord Kanem (17,9%), Dar Tama (17,5%), Fada (17,3%), Mègri (16,2%), Monts de Lam (15,9%), Mont Illi (14,0%), Djodjé (13,5%), Mandoul Oriental (11,3%) et Fouli (10,2%).

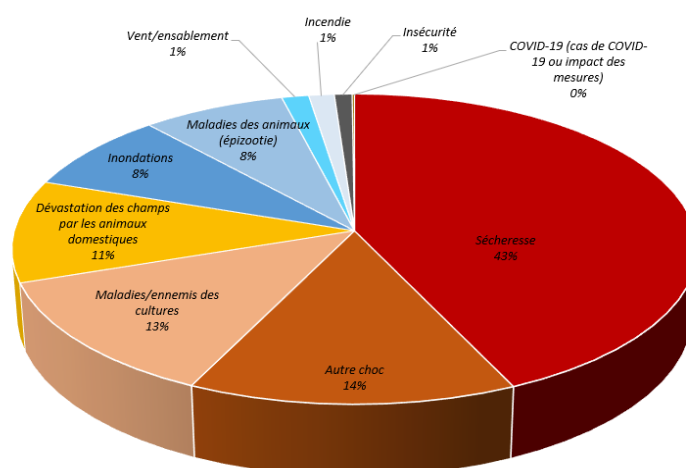
En général, les résultats traduisent une bonne diversité dans la consommation alimentaire des ménages. Cette bonne diversité alimentaire qui cache des disparités entre les départements est susceptible de se réduire progressivement au fil du temps (prochains mois) avec l'épuisement des stocks de céréales et la rareté saisonnière de certains groupes d'aliments.

3.4. Chocs subis par les ménages

Quand les ménages subissent des chocs, cela réduit leur productivité c'est-à-dire leur capacité à générer des revenus. Les données analysées indiquent que 63,2% ménages ont subi au moins un choc au cours des trois derniers mois. Les chocs les plus subis par les ménages sont la sécheresse (43%), les maladies/ennemis des cultures (13%), la dévastation des champs par les animaux domestiques (11%) et les inondations (8%) tels qu'ils apparaissent dans le graphique 2.

- La sécheresse a affecté majoritairement les provinces de Kanem (92,7%), Lac (79,0%), Chari-Baguirmi (75,8%), Hajer Lamis (68,1%), Bahr El Gazal (66,3%), Sila (66,2%), Mayo Kébbi Est (62,9%), Tandjilé (59,9%) et Ouaddaï (55,6%). Certains départements de ces provinces ont été très affectés avec des proportions des ménages dépassant 75% : Nord Kanem (95,7%), Kanem (95,2%), Chari (89,8%), Kaya (88,4%), Wadi-Bissam (86,5%), Bahr El Gazal Ouest (84,6%), Fouli (84,3%), Mayo-Lemié (80,6%), Dagana (79,8%) et Ouara (75,4%).
- Les maladies et ennemis des cultures ont été plus ressentis dans les provinces de Batha (46,2%), Salamat (36,9%), Ouaddaï (26,0%), Mayo-Kébbi Ouest (25,6%), Guéra (24,2%), Wadi Fira (16,5%), Mayo Kébbi Est (13,7%), Moyen Chari (13,6%), et Logone Oriental (12,6%).
- Le phénomène de dévastation des champs par les animaux domestiques est concentré sur les provinces de Logone Oriental (37,4%), Moyen Chari (35,6%), Logone Occidental (35,3%), Mandoul (25,0%), Tandjilé (10,7%) et Salamat (9,3%). *Il est la cause principale des conflits intercommunautaires (agriculteurs éleveurs) dans ces provinces.*
- Quant aux inondations, elles sont plus marquées dans les provinces de Mandoul (34,1%), Moyen (Chari 29,8%), Guéra (22,0%), Salamat (22,0%) et Logone Oriental (19,2%).

Graphique 2 : Proportions des ménages suivant les chocs subis (%)



3.5. Stratégies d'adaptation

3.5.1. Stratégies sur les moyens d'existence

Sous l'effet des difficultés qu'ils rencontrent, les ménages adoptent des stratégies sur leurs moyens d'existence qui peuvent être nuisibles.

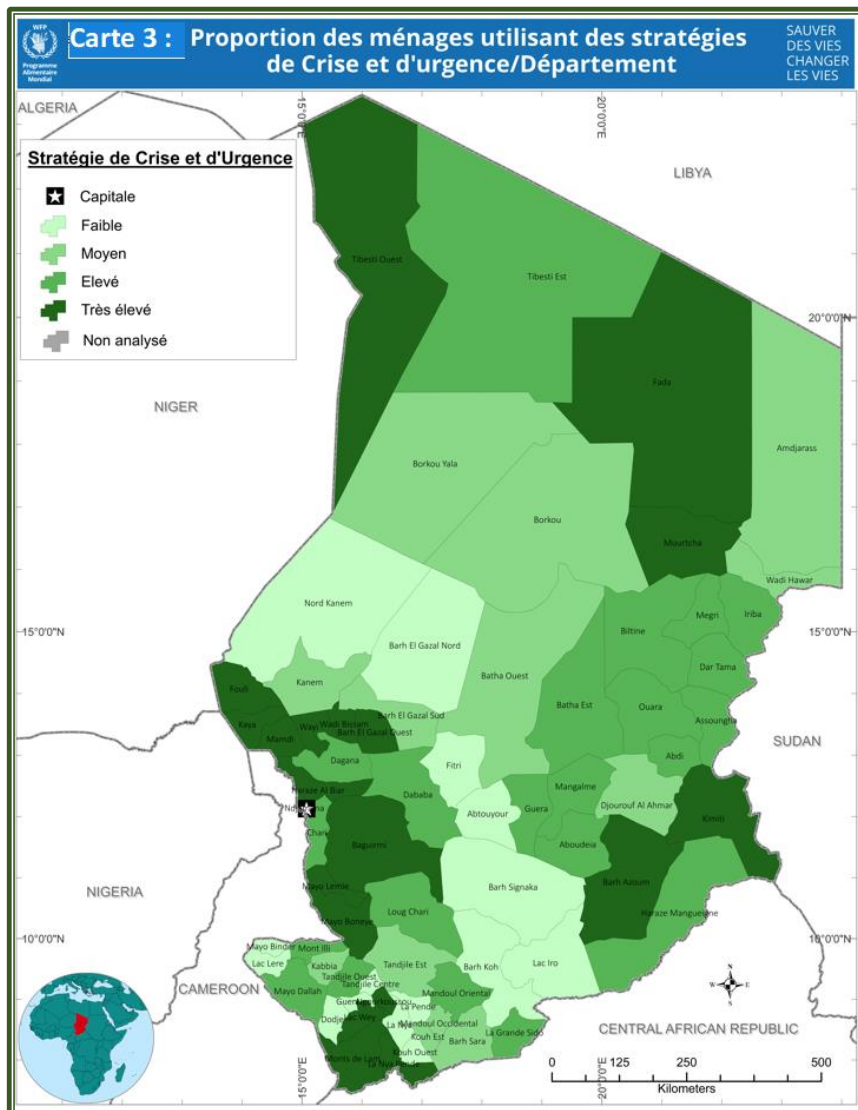
Les données analysées montrent que plus de la moitié des ménages (57,6%) ont développé des stratégies négatives pour leurs moyens d'existence soit 18,9% des stratégies de Stress, 32,5% des stratégies de Crise et 6,2% des stratégies d'Urgence (voir tableau ci-après).

Tableau 3 : Proportions de ménages suivant les stratégies d'adaptation appliquées et selon les provinces

Provinces	Pas de Stratégie	Stratégies de Stress	Stratégies de Crise	Stratégies d'Urgence
Bahr El Gazal	29,2%	40,6%	26,0%	4,2%
Batha	45,8%	25,3%	25,8%	3,1%
Borkou	68,9%	3,5%	25,1%	2,4%
Chari-Baguirmi	44,1%	13,5%	38,0%	4,4%
Ennedi Est	14,3%	63,2%	14,0%	8,5%
Ennedi Ouest	12,0%	4,7%	83,1%	0,2%
Guéra	61,6%	13,3%	23,8%	1,3%
Hajer Lamis	27,6%	23,9%	36,0%	12,5%
Kanem	40,6%	27,4%	30,9%	1,0%
Lac	15,1%	6,6%	53,8%	24,6%
Logone Occidentale	26,2%	13,4%	46,9%	13,4%
Logone Orientale	54,4%	12,5%	28,4%	4,6%
Mandoul	64,7%	6,0%	23,2%	6,1%
Mayo Kébbi Est	25,3%	24,7%	42,8%	7,3%
Mayo-Kébbi Ouest	58,9%	15,9%	23,0%	2,1%
Moyen Chari	50,6%	36,4%	9,9%	3,2%
Ouaddaï	33,9%	32,3%	30,5%	3,3%
Salamat	41,9%	9,0%	46,0%	3,1%
Sila	35,4%	10,6%	48,6%	5,5%
Tandjilé	48,3%	20,0%	23,2%	8,5%
Tibesti	38,0%	8,5%	52,7%	0,8%
Wadi Fira	55,6%	9,5%	32,9%	2,0%
Ensemble	42,4%	18,9%	32,5%	6,2%

La situation des moyens d'existence paraît particulièrement critique pour une douzaine de départements qui cumulent plus de 70% de ménages ayant appliqué des stratégies de Crise et d'Urgence tels qu'ils apparaissent sur la carte ci-après : Mourtscha (89,6% de ménages ayant pratiqué des stratégies de Crise et d'Urgence), Fada (79,7%), Mayo-Lemié (75,5%), Wadi-Bissam (73,8%),

Ngourkouso (78,8%), Mayo-Boneye (73,8%), Foulï (80,1%), Monts de Lam (68,5%), Lac Wey (79,5%), Mamdi (73,6%), Kaya (91,4%) et Wayi (77,1%).



3.5.2. Stratégies alimentaires

Pour faire face aux pénuries de nourriture qui peuvent survenir, les ménages développent des stratégies d'adaptation. L'application des stratégies alimentaires est mesurée par l'indice des stratégies d'adaptation simplifié (coping strategy index ou rCSI). Le rCSI apprécie la fréquence de cinq comportements des ménages qui sont considérés comme des stratégies négatives : i) emprunter de la nourriture ; ii) limiter la taille des portions des repas ; iii) réduire le nombre de repas ; iv) restreindre la consommation des adultes au profit des enfants ; et v) consommer des aliments moins chers. Plus la valeur du rCSI est élevée, plus les ménages utilisent plus souvent des stratégies d'adaptation ou des stratégies plus sévères pour faire face aux difficultés alimentaires qu'ils rencontrent.

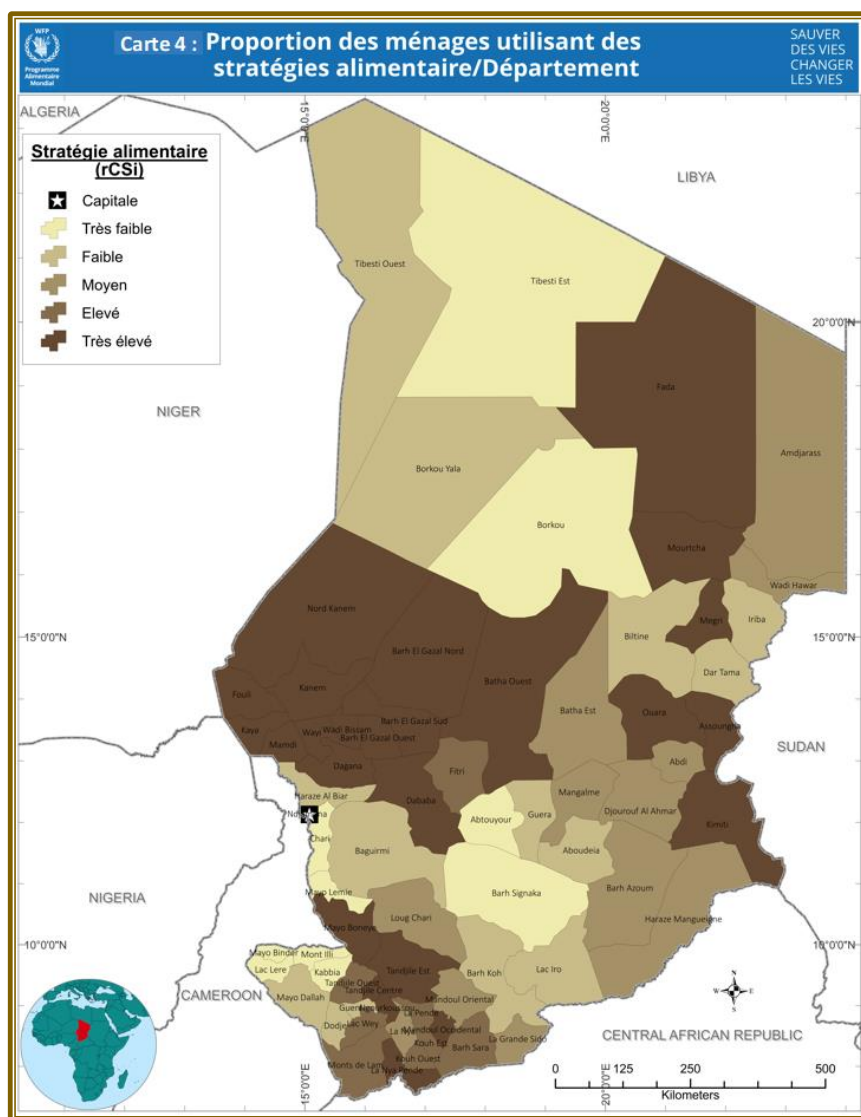
Le rCSI traduit une situation alimentaire normale quand sa valeur est inférieure à 3. Il traduit une situation alimentaire sous Pression quand il prend une valeur comprise entre 4-18. Au-delà de 18, le rCSI traduit une situation allant de Crise, d'Urgence ou de Famine.

Les valeurs du rCSI issues de l'analyse permettent de circonscrire la situation alimentaire des ménages à 3 niveaux : 58,4% des ménages sont dans une situation Normale, 40,8% sont sous Pression et seulement 0,8% sont en situation de Crise.

Des particularités apparaissent pour certaines provinces où les proportions des ménages en en crise et sous pression selon le rCSI sont élevées tels que le Ouaddaï (84,1%), Lac (72,8%), Ennedi Ouest (70,1%), Bahr El Gazal (64,0%), Kanem (55,7%) et Sila (53,9%).

Dans ces provinces, les ménages auraient rencontré des difficultés alimentaires pendant la période de l'enquête traduisant ainsi une situation alimentaire précaire qu'il faille surveiller.

L'analyse par département a permis d'identifier des départements à très fort risque alimentaire c'est dire ayant des proportions élevées de ménages à rCSI supérieur à 18 tels qu'ils apparaissent sur la carte ci-après (n°4) : Ouara (92,1%), Assounga (88,6%), Kaya (82,8%), Wayi (72,6%), Mamdi (72,3%), Mourtcha 72,1% (Fada 69,0%), Bahr El Gazal Sud (67,8%), Fouli (65,3%), Wadi-Bissam (64,9%), Bahr El Gazal Ouest (64,1%), Dagana (62,3%), Kimiti (62,2%) et Mègri (60,1%).



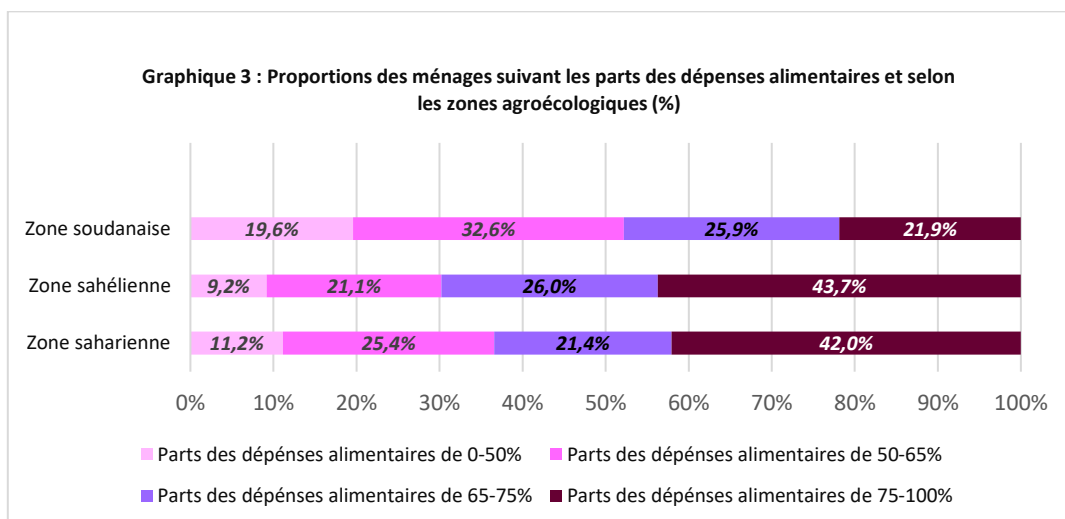
3.6. Dépenses alimentaires et Endettement des ménages

3.6.1. Dépenses alimentaires

Il s'établit que les ménages ayant effectué des achats de nourriture sont, pour l'ensemble, ceux dont la disponibilité alimentaire issue des propres productions agricoles est faible ou nulle. Le fait que les

ménages consacrent une grosse partie de leurs revenus à l'achat des aliments augmente leur vulnérabilité surtout aux moments où les prix augmentent.

Les données analysées indiquent que, pour les zones sahélienne et saharienne, les proportions des ménages ayant effectué des fortes dépenses alimentaires (75-100%) sont plus importantes (42,0% en zone saharienne, 43,7% en zone sahélienne et seulement 21,9% en zone soudanaise).

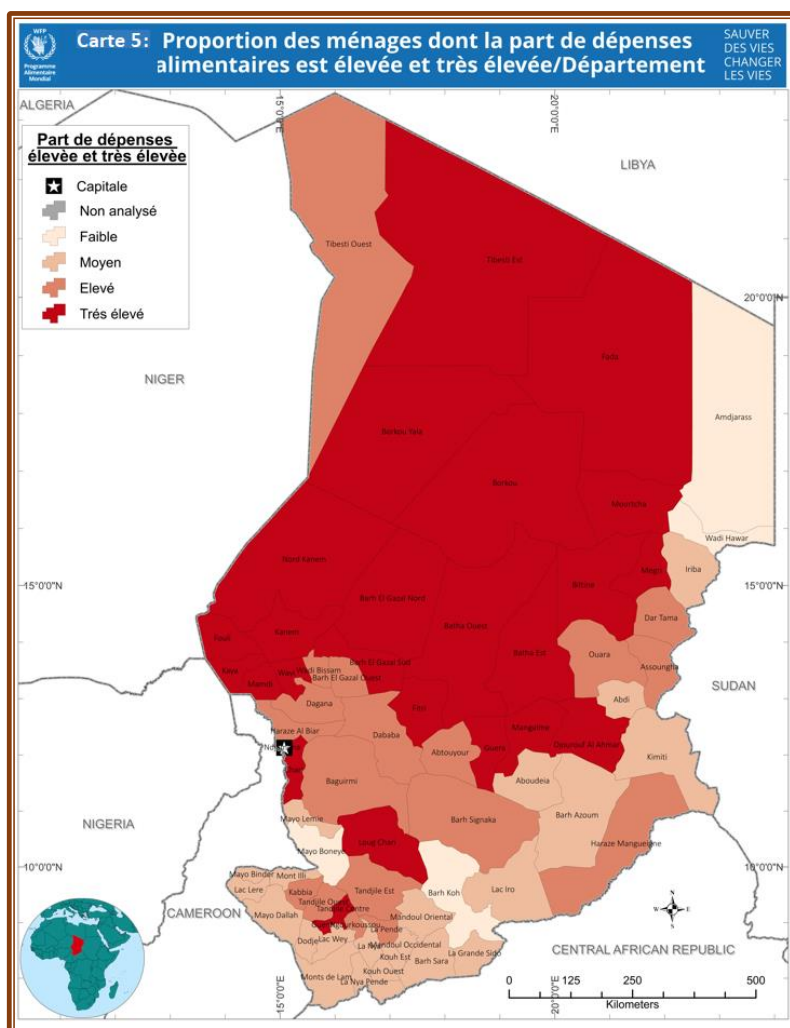


Analysée par province, les données montrent que les ménages qui consacrent des parts élevées de leurs dépenses (75-100%) à l'achat de nourriture sont dans les provinces de Batha (69,4%), Borkou (69,0%), Lac (68,3%), Bahr El Gazal (62,9%), Ennedi Ouest (59,1%), Tibesti (55,5%) et Kanem (54,0%). Il convient de rappeler que ce sont des mêmes provinces qui présentaient des fortes proportions de dépenses l'année passée à la même période.

Tableau 4 : Répartition des ménages en fonction des parts des dépenses alimentaires (%)

Provinces	Part des dépenses alimentaires de 0-50%	Part des dépenses alimentaires de 50-65%	Part des dépenses alimentaires de 65-75%	Part des dépenses alimentaires de 75-100%
Barh El Gazal	4,7%	11,5%	20,9%	62,9%
Batha	0,8%	8,6%	21,3%	69,4%
Borkou	2,7%	7,9%	20,4%	69,0%
Chari-Baguirmi	7,9%	23,9%	32,8%	35,4%
Ennedi Est	26,5%	49,5%	17,9%	6,1%
Ennedi Ouest	0,2%	10,6%	30,1%	59,1%
Guéra	3,9%	25,0%	40,0%	31,1%
Hajer Lamis	15,0%	24,5%	24,6%	36,0%
Kanem	4,1%	18,8%	23,1%	54,0%
Lac	1,4%	6,5%	23,8%	68,3%
Logone Occidentale	14,0%	32,9%	30,6%	22,5%
Logone Orientale	21,2%	35,5%	25,1%	18,2%
Mandoul	24,4%	36,2%	22,8%	16,6%
Mayo-Kébbi Est	23,1%	35,5%	22,9%	18,5%
Mayo-Kébbi Ouest	29,6%	33,5%	22,8%	14,0%
Moyen Chari	27,7%	39,2%	20,3%	12,9%
Ouaddaï	12,6%	21,0%	24,5%	41,8%
Salamat	26,7%	29,7%	20,0%	23,6%
Sila	18,3%	34,8%	30,5%	16,5%
Tandjilé	11,4%	23,4%	29,2%	36,0%
Tibesti	2,9%	22,4%	19,1%	55,5%
Wadi Fira	6,1%	26,7%	26,0%	41,2%
Ensemble	14,4%	27,0%	25,9%	32,7%

La carte ci-après (n°5) montre la position des départements dont les ménages effectuent des fortes dépenses pour assurer leur alimentation. Un suivi particulier des marchés dans ces départements doit être maintenu.



3.6.2. Endettement des ménages

Au cours des trois derniers mois, 31,0% des ménages enquêtés se sont endettés pour satisfaire leurs besoins alimentaires ou autres besoins essentiels. Le recours à l'endettement est plus marqué dans les provinces de Bahr El Gazal (60,6%), Lac (51,4%), Salamat (51,0%), Kanem (46,2%), Batha (45,3%), Tandjilé (42,5%), Mandoul (38,1%), Sila (37,9%) et Ouaddaï (33,2%).

Jusqu'à 43,1% des ménages ont la possibilité de contracter une dette pour satisfaire leurs besoins. Le croisement des données ne montre pas que l'endettement est une cause directe de l'exposition à l'insécurité alimentaire. En effet, qu'ils soient endettés ou non, les ménages ont le même niveau d'exposition à l'insécurité alimentaire : 44,7% des ménages endettés sont en insécurité alimentaire et aussi 44,7% des ménages non-endettés sont en insécurité alimentaire.

3.7. Situation de la sécurité alimentaire

3.7.1. Valeurs de l'approche CARI

La détermination de la sécurité alimentaire est effectuée selon la méthode CARI décrite au paragraphe relatif à la méthodologie et qui prend en compte la consommation alimentaire des ménages, la part des dépenses consacrées à l'alimentation et les stratégies d'adaptation sur les moyens d'existence (tableau 2 ci-après).

Tableau 5 : Valeurs obtenues de l'approche CARI

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Score de consommation alimentaire	63,1%	-	27,2%	9,6%
Part des dépenses alimentaires (des dépenses totales)	14,4%	27,0%	25,9%	32,7%
Epuisement des actifs (stratégies de survie basées sur les moyens d'existence)	42,4%	18,9%	32,5%	6,2%
Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages	9,2%	47,1%	39,3%	4,4%

Les résultats produits par la méthode présentent, au niveau national, une prévalence de l'insécurité alimentaire globale (IAG) de 43,7% (insécurité alimentaire modérée et sévère) ; ce qui traduit ainsi une situation alimentaire très tendue (plus de deux ménages sur cinq sont en état d'insécurité alimentaire).

Dans 22 provinces administratives couvertes par l'enquête, huit (8) ont une prévalence d'IAG inquiétante (supérieure à 50%) : Ennedi Ouest (81,9%), Lac (76,9%), Kanem (72,3%), Bahr El Gazal (69,8%), Batha (67,0%), Ouaddaï (57,8%) et Logone Occidental (53,9%).

Seules quatre provinces ont une situation de sécurité alimentaire acceptable avec moins d'un ménage sur quatre en IAG : Mandoul (23,1%), Mayo-Kébbi Ouest (22,9%), Moyen Chari (22,8%) et Tibesti (9,9%). Le tableau ci-après présente la répartition de la sécurité alimentaire dans les provinces suivant le niveau de sécurité alimentaire.

Tableau 6 : Proportions des ménages suivant le niveau de sécurité alimentaire et selon les provinces (%)

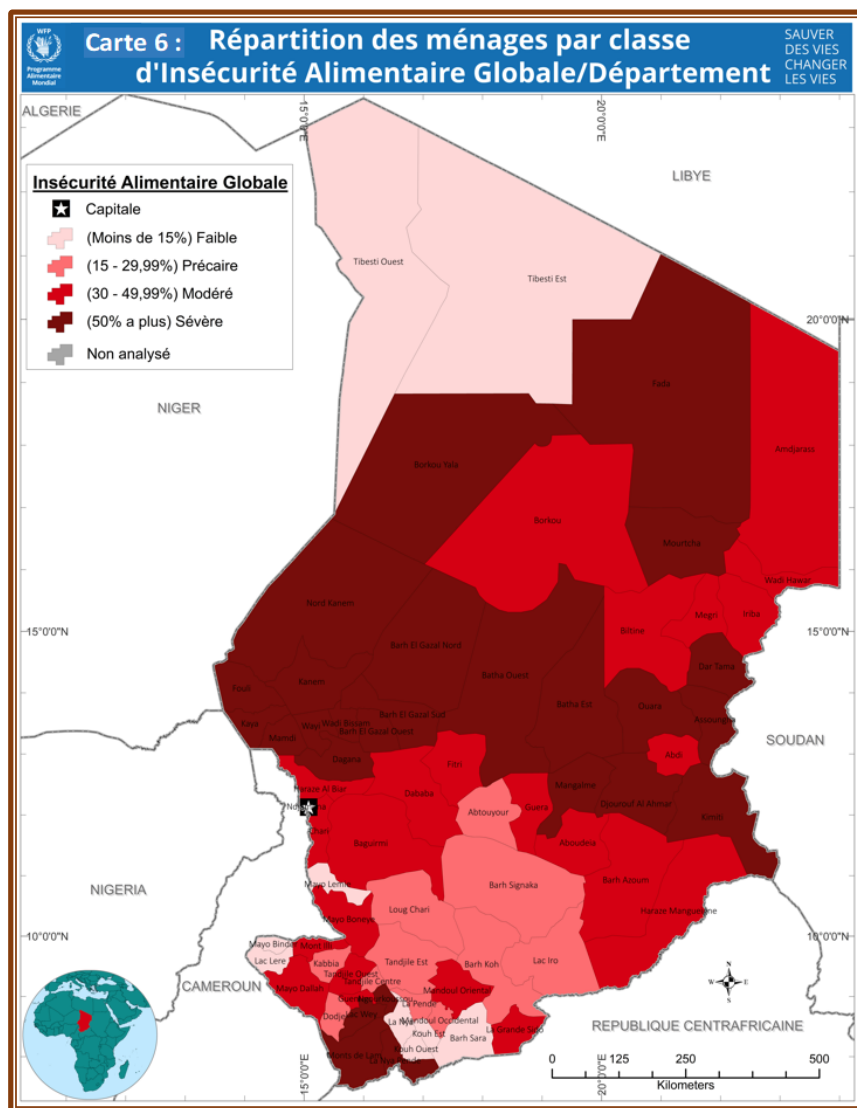
Provinces	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire légère	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Barh El Gazal	0,9%	29,3%	53,7%	16,1%
Batha	0,8%	32,1%	59,6%	7,4%
Borkou	4,1%	52,8%	37,2%	5,8%
Chari-Baguirmi	8,8%	56,5%	34,2%	0,5%
Ennedi Est	5,9%	58,1%	34,6%	1,5%
Ennedi Ouest	0,4%	17,7%	66,9%	15,0%
Guéra	13,1%	53,0%	32,9%	1,0%
Hajer Lamis	2,9%	49,9%	41,8%	5,3%
Kanem	1,2%	26,5%	68,8%	3,5%
Lac	0,2%	22,9%	49,4%	27,5%
Logone Occidental	6,1%	40,0%	49,1%	4,9%
Logone Oriental	12,6%	50,5%	33,1%	3,8%
Mandoul	21,3%	55,6%	21,5%	1,6%
Mayo Kébbi Est	7,2%	63,7%	27,9%	1,2%
Mayo-Kébbi Ouest	28,9%	48,2%	21,5%	1,3%
Moyen Chari	31,5%	45,7%	21,4%	1,4%
Ouaddaï	0,8%	41,4%	54,9%	2,9%
Salamat	14,1%	44,5%	37,6%	3,8%
Sila	6,9%	43,7%	46,4%	2,9%
Tandjilé	5,7%	62,4%	29,4%	2,6%
Tibesti	6,8%	83,4%	9,9%	0
Wadi Fira	2,2%	51,6%	42,6%	3,6%
Ensemble	9,2%	47,1%	39,3%	4,4%

Une analyse suivant les départements montre une situation d'insécurité alimentaire très critique (sévère) pour certains départements avec une prévalence de l'IAG de plus de 50% tels qu'ils

apparaissent sur la carte n°6 ci-après présentée : Kaya (98,3%), Mourtcha (93,5%), Batha Est (89,0%), Fouli (81,4%), Bahr El Gazal Sud (80,1%), Fada (75,6%), Kanem (75,2%), Nord Kanem (74,7%), Wayi (73,5%) et Mamdi (71,9%), Nya Pendé (68,1%), Monts de Lam (66,8%), Lac Wey (66,8%), Wadi-Bissam (64,9%), Djourouf Al Ahmar (61,7%), Bahr El Gazal Nord (60,7%), Ouara (59,2%), Borkou Yala (58,1%), Batha Ouest (57,3%), Mangalmé (56,7%), Dar Tama (56,6%), Assounga (55,3%), Ngourkouso (54,9%), Bahr El Gazal Ouest (53,6%), Dagana (53,5%) et Kimiti (52,9%).

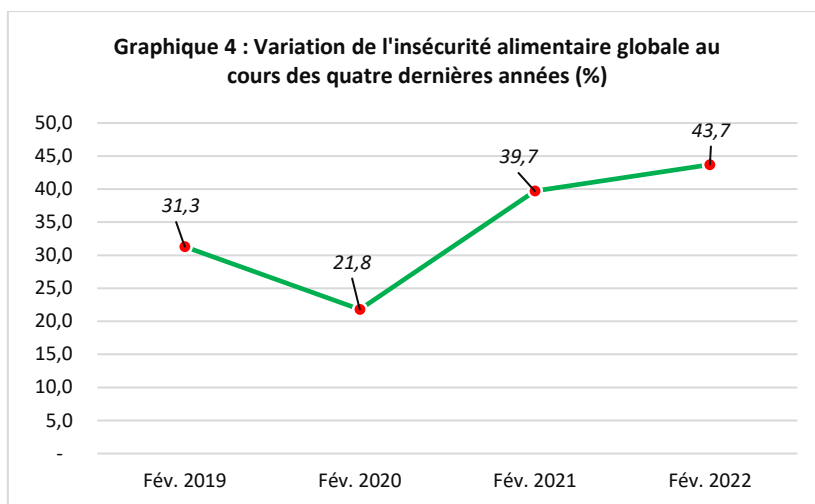
Pour se maintenir en sécurité alimentaire 57,6% des ménages ont dû épuiser leurs actifs en adoptant des stratégies de survie. L'érosion progressive ou totale des actifs au cours des prochains mois ferait basculer un bon nombre de ménages dans l'insécurité alimentaire.

Carte n° 6 : Répartition de l'insécurité alimentaire globale suivant les départements (%).



3.7.2. Evolution de l'insécurité alimentaire

La prévalence de l'insécurité alimentaire globale de 43,7% est en augmentation de 4 points par rapport à son niveau de février 2021 (39,7%) et de 22 points par rapport à février 2020 (21,8%) ; expliquant ainsi une situation alimentaire plus tendue en 2022 (voir le graphique 4).



La situation pluviométrique médiocre, à l'origine d'une faible production agricole, serait l'une des causes principales de l'augmentation de l'insécurité alimentaire comparativement aux deux dernières années. Il va sans dire que le nombre de ménages en insécurité alimentaire augmentera à la période de soudure (juin–juillet–août). D'ores et déjà, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires doivent actionner les mécanismes de prévention et de gestion de crises alimentaires et nutritionnelles pour pallier une situation qui, en raison de sa gravité, pourrait devenir plus drastique.

3.7.3. Caractéristiques socioéconomiques des ménages en insécurité alimentaire

En fonction du croisement des données, le niveau de l'insécurité alimentaire peut être expliqué par certaines caractéristiques socio-économiques et démographiques des ménages.

i) Sexe du chef de ménage et insécurité alimentaire

La répartition des ménages enquêtés montre que 78,8% des ménages sont dirigés par des hommes et 21,2% par des femmes. En général, la prévalence de l'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (57,4%) que ceux dirigés par les hommes (40,0%). Cette réalité est observée autant en zones sahélienne, saharienne qu'en zone soudanienne.

Des différences très importantes sont observées dans les provinces du Guéra où l'IAG est de 64,3% chez les ménages dirigés par les femmes contre 27,5% chez les ménages dirigés par les hommes, Chari-Baguirmi (61,7% / 30,6%), Logone Occidentale (70,1%/48,9%), Mayo Kébbi Est (47,7%/25,3%), Moyen Chari (42,2%/19,3%), Salamat (58,6% / 38,3%) et Sila (63,0%/38,7%).

ii) Situation matrimoniale et insécurité alimentaire

L'analyse du niveau de l'insécurité alimentaire en liaison avec le statut matrimonial du chef de ménage montre, pour certaines provinces, une forte corrélation. En effet, il s'établit que les ménages dirigés par les célibataires sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que les autres.

En seconde position, viennent les ménages dirigés par les veufs/veuves (62,4%) en insécurité alimentaire globale.

Aussi, les ménages dirigés par les divorcés/séparés sont affectés par l'insécurité alimentaire (58,6%) notamment dans les provinces du Kanem (100,0%), Batha (88,9%), Barh El Gazal (76,1%) et Ennedi Ouest (75,6%).

iii) Education et insécurité alimentaire

Le niveau d'instruction du chef de ménage contribue-t-il à la résilience ? L'analyse des données montre que seulement 35,1% des chefs ménages sachant lire et/ou écrire sont de niveaux scolaires primaire et secondaire.

Parmi les ménages en insécurité alimentaire globale, les ménages ne sachant pas lire et/ou écrire représentent 49,5%. Cette moyenne cache des disparités régionales énormes étant donné que le niveau d'instruction est variable à travers le territoire national. Dans les provinces suivantes, les proportions des ménages en insécurité alimentaire et de faible niveau d'éducation sont très élevées dans les provinces du Bahr El Gazal (72,1%), Ennedi Ouest (83,5%), Lac (79,1%), Kanem (72,7%), Batha (67,2%) et Ouaddaï (62,6%).

A l'inverse, les proportions des ménages en insécurité alimentaire globale sont relativement faibles dans les provinces suivantes où le niveau d'instruction semble amélioré en milieu rural : Mayo Kébbi Est (33,3%), Mayo-Kébbi Ouest (26,5%), Moyen Chari (26,0%), Mandoul (25,4%) et Tibesti (11,3%).

Le niveau d'instruction des chefs de ménages atténue l'insécurité alimentaire (plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins le ménage est exposé à l'insécurité alimentaire).

iv) Age du chef de ménage et insécurité alimentaire

L'analyse des données montre que les ménages dirigés par les personnes du troisième âge sont plus susceptibles d'être en insécurité alimentaire que les autres (60 ans et plus).

IV. SITUATION NUTRITIONNELLE (DONNEES SECONDAIRES)

La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans la plupart des provinces notamment en zones sahélienne et saharienne. Les résultats de la dernière enquête SMART organisée septembre/octobre 2021 révèlent, au niveau national, une prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) de 11% dont 2,1% sous la forme sévère (MAS). Cependant, les prévalences de la MAG sont au-dessus du seuil d'urgence de l'OMS (15%) dans les provinces de l'Ennedi Ouest (18,5%), Ennedi Est (17%), Bahr El Gazal (16,5%), Kanem (16,2%), Wadi-Fira (16,2%), Batha (16%) et Salamat (15,5%).

Le taux brut de mortalité observé au niveau national est de 0,53 décès pour 10 000 personnes par jour, inférieur au seuil d'alerte de 1 décès pour 10 000 personnes par jour. Cependant, les provinces du Salamat (1,54) et du Sila (1,2) présentent des taux supérieurs à ce seuil.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 0,77 décès pour 10 000 enfants par jour ; ce qui est en dessous du seuil d'alerte de 2 décès pour 10 000 enfants de moins de 5 ans. Cependant, les provinces du Tibesti (2,1) et du Logone Oriental (2,25) ont des taux supérieurs à ce seuil.

V. CONCLUSIONS, PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

Les perturbations de pluviométrie au cours de la campagne agricole (séquences sèches observées dans plusieurs localités) ont impacté les activités agricoles et agropastorales. En conséquence, la situation de la sécurité alimentaire s'est dégradée par rapport aux précédentes années. L'insécurité alimentaire globale évaluée à 43,7%, est en augmentation de 4 points par rapport à son niveau de février 2021 et de 22 points par rapport à février 2020.

Le faible niveau des productions agricoles (pluviales et de décrue) ne permettra pas aux ménages de couvrir leurs besoins alimentaires (surtout en céréales) jusqu'aux prochaines récoltes ; ce qui provoquerait davantage une dégradation de la situation alimentaire. Ces derniers ont déjà recours en cette période à des stratégies érodant leurs moyens d'existence.

Ce résultat vient confirmer les inquiétudes des paysans enregistrées dans l'arrière-pays qui spéculent sur une période de soudure qui sera très difficile au vu des faibles quantités des produits agricoles récoltés.

5.2. Perspectives à court et moyen terme

La faible production agricole dans la zone sahélienne pourrait introduire une soudure précoce dans cet espace. Cette baisse de productions pourrait engendrer une hausse saisonnière atypique des prix des denrées alimentaires qui limiterait l'accès alimentaire des ménages. Toutefois, la production de contre-saison de certaines céréales pourrait permettre aux ménages de certaines localités d'améliorer leur accès alimentaire.

5.3. Principales recommandations

Au regard du niveau particulièrement élevé de l'insécurité alimentaire, le gouvernement et ses partenaires doivent renforcer les programmes existants pour assister les personnes vulnérables. Il s'agira de mettre en place ou de renforcer les actions qui contribueront à l'amélioration de la situation alimentaire :

- i) Apporter une assistance alimentaire aux ménages les plus vulnérables (distribution gratuite de vivres ou vente subventionnée) dans des zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire ;
- ii) Faciliter l'accès aux aliments bétail et renforcer le programme de déstockage dans les zones à vocation pastorale et agropastorale au bénéfice des éleveurs ;
- iii) Préparer à temps la prochaine campagne agricole (formation et encadrement des paysans, fourniture des intrants et matériels agricoles, etc.) ;
- iv) Assurer le suivi régulier de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale surtout des prix des denrées alimentaires ; et
- v) Mettre à jour le plan national de réponse focalisé sur les zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire en vue d'un plaidoyer et de mobilisation de ressources adéquates.

ANNEXE : TDRs